



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

L'UNC salue la mémoire du sergent Maxence Roger

L'Union nationale des combattants a pris connaissance avec tristesse et émotion de la mort accidentelle, dans la nuit du 18 au 19 mai, du sergent Maxence Roger, du 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Carcassonne, déployé en mission de courte durée en Guyane au sein du 9^e régiment d'infanterie de marine, dans le cadre de l'opération *Harpie*.

L'UNC s'associe au deuil de l'armée de terre et partage la douleur de sa famille à qui elle adresse ses condoléances.

Elle s'incline respectueusement une nouvelle fois devant la mémoire des soldats qui n'hésitent pas à sacrifier leur vie au service de notre patrie, dans des missions particulièrement délicates. Pensons à eux avec confiance et reconnaissance !

Aujourd'hui comme hier, l'Union nationale des combattants est totalement solidaire de tous les militaires qui servent la France en tout lieu et tout temps, sur le territoire français comme à l'étranger.

Général de corps aérien (CR) Hervé Longuet
Président national de l'UNC